

# Collectif RIO+20



**Collectif  
RIO+20**

Collectif RIO+20

En juillet 2010, plusieurs acteurs de la société civile (associations de solidarité internationale, ONG d'environnement, mouvements citoyens et syndicats), ont pris l'initiative de se réunir dans un collectif autour des enjeux du prochain Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 2012: Rio+20. Le Collectif RIO+20, réunissant à l'heure actuelle une quarantaine d'organisations de la société civile française, a deux objectifs: la valorisation de l'expertise de la société civile et la mobilisation, qui s'articuleront tout au long des années 2011 et 2012.

*Alors que se prépare le Sommet de « Rio+20 », il est nécessaire de revenir sur les différentes conférences, sur les avancées et les progrès réalisés, ainsi que sur les difficultés auxquelles se heurte la mise en œuvre du développement durable. Le Sommet de la Terre devra traiter des questions auxquelles l'humanité fait face, en se centrant sur deux enjeux majeurs: la conversion écologique et sociale de l'économie et la construction de nouvelles formes de coopération internationale, engageant la responsabilité de tous les acteurs.*

## Une mutation civilisationnelle

Depuis la Conférence de Rio de 1992, le monde a profondément changé. D'un côté, l'espace économique s'est mondialisé et est dorénavant marqué par le décollage des pays émergents et par une crise systémique qui frappe notamment les pays industriels anciens, et mêle indissociablement des aspects écologiques, sociaux, économiques et politiques. D'un autre côté, s'impose la nécessité d'une gestion commune de la planète au regard du changement climatique, de la biodiversité, et plus généralement de l'accès aux ressources et leur préservation.

Pour le moment, aucun bilan approfondi des évolutions et des relations internationales depuis la Conférence de Rio de 1992 n'a été réalisé. Un tel bilan devrait concerner tous les champs d'activité, pas seulement l'environnement, mais aussi l'économie, le social, le gouvernement démocratique... Rien ne serait pire, à Rio en juin 2012, que de tenir une cérémonie de célébration du sommet de 1992, tournée vers le passé, qui contournerait l'analyse du monde présent, ses enjeux et ses exigences nouvelles. Un recul historique est nécessaire pour imaginer le monde de demain.

Nous vivons simultanément une unification économique du monde, des conflits et une concurrence redoublée pour le partage des richesses, et la confrontation aux limites de la planète. Demeure, malgré la croissance globale, une incapacité à tenir les Objectifs de Développement du Millénaire, de lutter contre la faim qui touche encore 1 milliard d'habitants, de stopper l'érosion des mécanismes de protection sociale, d'enrayer la spéculation et la dérégulation financières. Ces mutations sont multi-causes et ne peuvent être résolues dans le cadre d'un système économique dérégulé. L'économie de marché ne sait pas directement prendre en compte les pressions sur l'environnement. En outre, la recherche d'avantages économiques concurrentiels a pour effet de creuser les écarts économiques et sociaux, et d'accélérer les déséquilibres écologiques, contribuant plus encore à une asymétrie croissante de pouvoir.

<http://collectif-france.rio20.net/>



Les limites actuelles du multilatéralisme ont clairement marqué la fin d'une période, celle où les États-nations avaient la maîtrise principale des enjeux industriels, économiques, sociaux et politiques. Placés sur la défensive, les États-nations tendent dorénavant à lutter pour leurs intérêts propres et à s'éloigner de l'intérêt général, signant un net repli face à la montée des inégalités. À titre d'exemple, ces comportements de repli se traduisent par une régression de l'aide publique au développement en direction des pays les moins avancés. Les institutions et les instruments nécessaires pour gérer ces nombreuses questions qui doivent être abordées à l'échelon mondial, sont actuellement insuffisants ou font totalement défaut. Nous devons dépasser l'insuffisance de régulation planétaire.

### Face à des seuils d'acceptabilité et de viabilité dépassés : penser la transition

La mondialisation de l'économie et la confrontation aux limites de la planète bouleversent la vision occidentale du monde et imposent un changement de civilisation. L'humanité, qui achève dans ce demi-siècle sa croissance démographique (Avec une augmentation de moitié de la population), va maintenant vivre sur une planète avec des ressources limitées et devra prendre soin d'un environnement d'où elle tire l'essentiel de ses ressources, auxquelles une majorité de la population mondiale n'a pas suffisamment accès.

Le creusement des inégalités, la dégradation de la protection sociale et l'individualisation des risques fragilisent les individus et les groupes sociaux alors que l'incertitude quant au futur et la non-compréhension de ce sur quoi les mutations actuelles vont déboucher, poussent vers des comportements individualistes, faute de stratégie collective lisible. Ces phénomènes alimentent les tensions dans les sociétés jusqu'à la violence.



Reconstruire la justice et la cohésion sociale est un moyen de sortir de la crise et non un luxe auquel il faut renoncer à cause de la crise. Moins il y a de projets collectifs, plus les personnes sont renvoyées à la confrontation individuelle. Cette situation est d'autant plus prégnante dans les pays en développement. L'absence de perspective a, depuis toujours, été le moteur essentiel des mouvements migratoires et des révoltes.

La montée actuelle des conflits sociaux dans tous les pays et le spectacle quotidien de vagues de populations affrontant les forces répressives à mains nues lors des révolutions arabes actuelles traduisent la force de l'aspiration des peuples vers davantage de liberté et de meilleures conditions de vie. Ainsi, les inégalités ne sont pas seulement de richesse mais aussi de pouvoir.

De nombreuses expériences dans le monde, à l'initiative de mouvements sociaux, dessinent déjà de manière pragmatique les voies diverses pour la transition écologique et sociale. La transformation fondamentale du monde qui s'opère nécessite de libérer l'imagination. Celle-ci doit être à la hauteur des enjeux. À travers ces initiatives, un autre paradigme est en construction, dont nous devons permettre l'extension.

### L'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités, la condition première pour la transition

La réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté constituent des priorités et donc des valeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Sans des avancées décisives dans cette voie, la cohésion sociale et la stabilité politique des pays seront en grand danger. De même, il ne peut être possible d'obtenir des engagements de la part des pays les plus pauvres pour la gestion collective de la planète si les écarts de développement ne cessent de se creuser et s'ils n'ont pas la possibilité d'inventer d'autres voies de prospérité.

La mondialisation de l'économie dans un contexte de concurrence dérégulée se traduit par un creusement des inégalités. Celles-ci prennent de nombreuses formes : la mise en concurrence d'agricultures dans des conditions inégales, l'effondrement économique de territoires frappés par la perte d'activités industrielles, des écarts de revenus qui ne cessent de se creuser dans la plupart des pays, les inégalités de santé liées aux conditions de vie et les inégalités d'accès aux soins ainsi que le confinement d'une population dans une situation d'exclusion... Ces dégradations sociales, outre les questions politiques et éthiques qu'elles posent, ont un coût considérable qui pèse sur

les économies : aides pour contrebalancer les disparités et parer aux situations de naufrage, difficulté croissante de réintégration dans l'emploi, dégradation de la situation sanitaire... Il s'agit là malheureusement de coûts indirects, car reportés à plus tard sur les générations futures, ou à la charge d'autres acteurs économiques, et surtout de la collectivité.

Les moteurs de l'accroissement des inégalités sont bien identifiés. Il s'agit d'abord de la compétition internationale qu'ont amplifiée les politiques nationales de dumping fiscale des pays développés, réduisant en conséquence les capacités des finances publiques. Avec l'amplification, dans la phase récente du comblement par les États, des dettes des banques suite à la crise des sub-primes, l'endettement croissant des États pour boucher les déficits publics et faire face à ceux des systèmes de protection sociale n'augure rien de bon pour les années à venir.

Un autre moteur de cet accroissement des inégalités résulte de la stimulation permanente de la consommation. Celle-ci, poussée à grand renfort de publicité aux limites des capacités d'endettement, est présentée comme le moteur indispensable de l'économie. Mais les excès des uns accroissent le dénuement des autres, tandis que l'acquisition de certains biens de consommation dont la valeur croît, tels les biens immobiliers, enrichit davantage ceux qui les possèdent tout en limitant l'accès des autres à des droits fondamentaux comme le logement.

Il faut donc clairement distinguer la satisfaction des besoins fondamentaux et la stimulation des désirs pour générer sans cesse de nouvelles consommations, redoublées par le raccourcissement de la durée de vie des produits, et pour accroître les patrimoines.

### La transition écologique et sociale comme voie de sortie des crises

Penser la transition vers une civilisation nouvelle passe d'abord par **la définition de valeurs qui correspondent à un intérêt général hissé au niveau de l'humanité tout entière**. Cette notion de l'intérêt général doit être clairement définie dans des termes nouveaux, à partir de la diversité sociale et culturelle, sans laquelle les civilisations ne peuvent durer. De nombreuses expériences dans le monde, à l'initiative de mouvements sociaux, dessinent déjà de manière pragmatique les voies diverses pour la transition écologique et sociale.

**La réponse à ces crises multiples et liées sera dans une nouvelle voie de développement** qui s'appuiera sur l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités sociales, la sobriété des modes de vie des populations les plus aisées, l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement en assurant l'accès effectif aux services essentiels et aux droits fondamentaux, dont notamment le rôle majeur de l'éducation, des formes de consommation et de production durable. Il s'agit d'engager la transition vers un accès universel à la justice sociale et environnementale.

### La gouvernance internationale, le multilatéralisme à l'épreuve

Au-delà du traité de Westphalie, basé sur la souveraineté nationale, la mutation de civilisation actuelle rend absolument indispensable de constituer au-dessus des États un cadre international juridiquement contraignant. En effet, le respect par chaque pays des engagements qu'il prend dans le cadre d'une négociation

## Développement durable : un concept à réaffirmer, face aux ambiguïtés

Le concept de développement durable implique une triple volonté :

- établir un lien entre environnement et développement en abordant les enjeux et en intégrant tous les pays ;
- réunir et articuler les progressions nécessaires au plan économique, social et environnemental ;
- proposer ainsi une voie démocratique de contre-offensive, en direction d'un avenir réussi.

Le concept de développement durable ne doit faire l'objet ni d'un maintien statique et apparemment confortable, ni d'un discrédit désabusé sans autre perspective. La puissance des mutations en cours est telle que le concept est à repenser, à étendre.

internationale ne pourra être obtenu que s'il a la conviction que les autres seront eux aussi dans l'obligation de respecter leur parole.

Le processus de construction d'une nouvelle gouvernance mondiale passe par une réforme à conduire au sein des Nations Unies pour adapter son architecture et son efficacité à l'ensemble des défis sociaux et environnementaux. Seule une assemblée des États peut décider de se dessaisir de pans de leur souveraineté au profit de nouvelles institutions internationales.

### Le blocage de la gouvernance internationale

Les sommets de la Terre représentent des temps forts de rassemblement de la communauté internationale et de sensibilisation de chacun autour d'enjeux communs pour l'avenir. Les sommets de la Terre, Stockholm en 72, Rio en 92, Johannesburg en 2002 ont été des moments privilégiés d'expression de la contradiction, entre les logiques d'expansion et les contraintes sur les ressources ; entre les représentations du progrès et les attentes portées à l'humanité. Vingt ans après Rio, on mesure les avancées et l'importance des initiatives engagées.

La conférence de Rio en 92 a été suivie de l'adoption des trois conventions cadres et d'une série de conférences internationales thématiques : sur les droits, les femmes, les villes, la santé, la cohésion sociale, etc. Mais le bilan de la gouvernance internationale témoigne d'une approche fragmentée de la prise en compte dans les décisions politiques du concept du développement durable.

Action 21 a soutenu l'émergence des groupes majeurs, leur participation aux débats internationaux, et leur a permis d'acquérir une réelle reconnaissance. Ils détiennent aujourd'hui une capacité d'intervention ainsi qu'un pouvoir d'influence non négligeable. Néanmoins, leur structuration et la mesure de leur responsabilité n'est pas aboutie. Au fur et à mesure, l'esprit de Rio-92 s'affaiblit. Dans un contexte des plus brouillés, les États voient leurs capacités d'intervention effectives fondre tout en gardant les attributs de leurs responsabilités, la multiplication actuelle des instances de gouvernance débouche sur l'inaction et les entreprises multinationales franchissent sans difficulté les frontières sans s'inscrire dans des perspectives qui transcendent leurs intérêts économiques directs.

Il faut aussi faire le constat du blocage total aujourd'hui de l'ensemble des négociations multilatérales, qu'il s'agisse de la maîtrise de la crise financière, de la régulation économique, ou encore de la réponse aux crises écologiques. La tentation, pour contourner les règles onusiennes, de conférer au G8 ou au G20 un pouvoir de régulation, accentue l'immobilisme.

### Ré-impulser la coopération et la solidarité

L'appel à la coopération entre les États de Rio n'a pas été suivie d'effets : la définition de 92 et les plans d'actions qui s'ensuivent, portés de fait par les pays et institutions occidentales, ont dès lors prolongé les dynamiques existantes de coopération, et avec elles, les inégalités et les ressentiments. La communauté internationale est régie par les intérêts économiques et politiques nationaux et c'est le droit de la concurrence qui s'impose pour les échanges. L'OMC, unique système doté d'une capacité juridique et d'un organe de règlement des différends, y impose sa logique. Celle-ci entre en contradiction avec une logique de soutenabilité et avec le sens de l'intérêt général.

Si les organisations financières internationales, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International en tête, influencent les dynamiques des pays en développement, par le biais de réformes structurelles et économiques, les pays industrialisés sont eux-mêmes décisionnaires dans ces instances ; ces dernières recouvrent en grande partie leurs intérêts communs. Ce système alimente la dépendance des pays les moins avancés et réduit les capacités de projection dans un avenir à long terme.

## Conclusion

C'est donc une nouvelle vision du développement, fondée sur la soutenabilité écologique et la justice sociale, que la conférence de Rio devra dégager. La force des enjeux nécessite pour y répondre des transformations sociales majeures, qui engagent tous les échelons des sociétés et doivent s'effectuer sur une base démocratique. Rio+20 pourrait être le point de départ d'un cycle de négociations internationales, de relance du multilatéralisme en fixant un mandat de négociation et un calendrier global, la constitution d'une commission internationale de gestion du processus. ✨